

SECTEUR DE LA CONSTRUCTION ET DE LA MAINTENANCE

NOUVEAU-BRUNSWICK

POINTS SAILLANTS 2024 - 2033



MARS 2024



Financé en partie par le Gouvernement
du Canada par Programme solutions
pour la main-d'oeuvre sectorielle



RÉSUMÉ

Les niveaux d'investissement dans la construction ont légèrement augmenté au Nouveau-Brunswick en 2023, tandis que la croissance dans le secteur non résidentiel vient contrebalancer une légère contraction dans le secteur résidentiel.

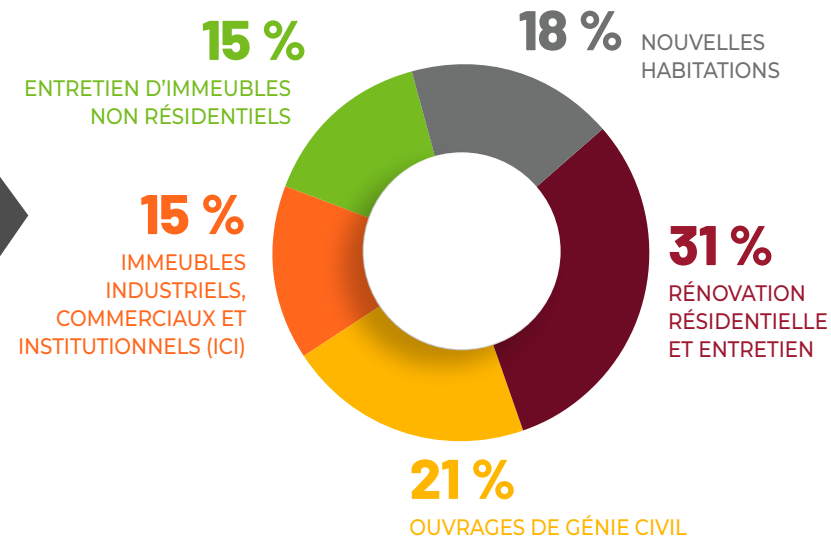
De façon générale, l'activité dans ces deux secteurs connaît une hausse depuis 2019, soutenue dans le secteur résidentiel par une faiblesse record des taux d'intérêt et un coût de la vie comparativement bas et dans le secteur non résidentiel, par une forte activité dans la construction d'ouvrages de génie civil et dans la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels.

Les perspectives de Construforce Canada prévoient une croissance relativement modeste à court terme. Les niveaux d'investissement résidentiels devraient reculer de nouveau en 2024 avant de retrouver une croissance en 2025 et au-delà. Les taux d'intérêt continuent de ralentir la demande de logements neufs. Dans un contexte où ceux-ci se stabilisent et où les dépenses de consommation rebondissent, les mises en chantier devraient renouer avec la croissance, soutenue par la forte immigration.

Les investissements non résidentiels devraient également connaître un léger repli à court terme alors que les travaux s'achèvent pour plusieurs projets majeurs de construction d'ouvrages de génie civil et de bâtiments gouvernementaux. Les investissements augmenteront rapidement et abruptement en 2026 et par la suite alors que plusieurs grands projets, y compris la centrale de Mactaquac, débiteront et s'accéléreront.

La croissance de la demande dans les secteurs résidentiel et non résidentiel au cours de la période de prévision nécessitera une augmentation de la main-d'œuvre provinciale dans le secteur de la construction de l'ordre de 3 100 travailleurs. D'ici 2033, le secteur devra probablement recruter et retenir jusqu'à 9 200 travailleurs supplémentaires pour faire face aux expansions et aux départs à la retraite, car on estime que 6 100 travailleurs, soit 21 % de la main-d'œuvre du secteur de la construction en 2023, prendront leur retraite.

Répartition de l'emploi en construction en 2023, Nouveau-Brunswick



Perspectives sur 10 ans relatives à la main-d'œuvre, Nouveau-Brunswick



TAUX DE CHOMAGE MOYEN

12,5 %

Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

POINTS SAILLANTS

- Les niveaux d'investissement dans les logements neufs ont atteint un sommet en 2022 et risquent de se contracter en 2024, dans un contexte de déclin des mises en chantier. Ils renouent ensuite avec la croissance entre 2025 et 2029.
- Après 2024, on s'attend à ce que l'emploi résidentiel enregistre une série d'augmentations régulières jusqu'en 2030, les gains les plus importants se situant dans le secteur de la rénovation.
- Les niveaux d'investissement non résidentiels devraient enregistrer une forte tendance à la hausse après 2026, dans la foulée du début des travaux à la centrale de Mactaquac.
- La demande d'emploi dans la construction d'ouvrages de génie civil augmente de 24 % tout au long de la période de prévision, les conditions du marché du travail se resserrant pour un grand nombre de métiers et de professions.



PERSPECTIVES POUR LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le secteur de la construction du Nouveau-Brunswick a affiché une légère augmentation des niveaux d'investissement en 2023. Dans le secteur résidentiel, la production a reculé par rapport au sommet atteint en 2022, alors que la hausse des taux d'intérêt a freiné les mises en chantier et les activités de rénovation. Les niveaux d'investissement non résidentiels, quant à eux, ont légèrement augmenté en raison de la robustesse des travaux en cours dans le cadre de projets d'usines de traitement des eaux usées, de centrales éoliennes, de routes, d'autoroutes et de ponts.

L'économie provinciale a fortement rebondi après les effets de la pandémie de COVID-19, soutenue par des dépenses de consommation élevées de même que des investissements commerciaux et publics. Les hausses de taux d'intérêt en 2022 et 2023 ont cependant affaibli plusieurs de ces segments et amené les niveaux de croissance du PIB à moins de 2 % chaque année. La croissance du PIB en 2024 risque de se contracter davantage à mesure que les taux d'intérêt élevés continuent de freiner la croissance. Les investissements non résidentiels seront également affaiblis par les achèvements de projets. Un cycle haussier devrait débuter en 2025 et se poursuivre jusqu'à la moitié de la période de prévision, affichant des taux de croissance annuelle de 2 % ou plus, selon les prévisions.

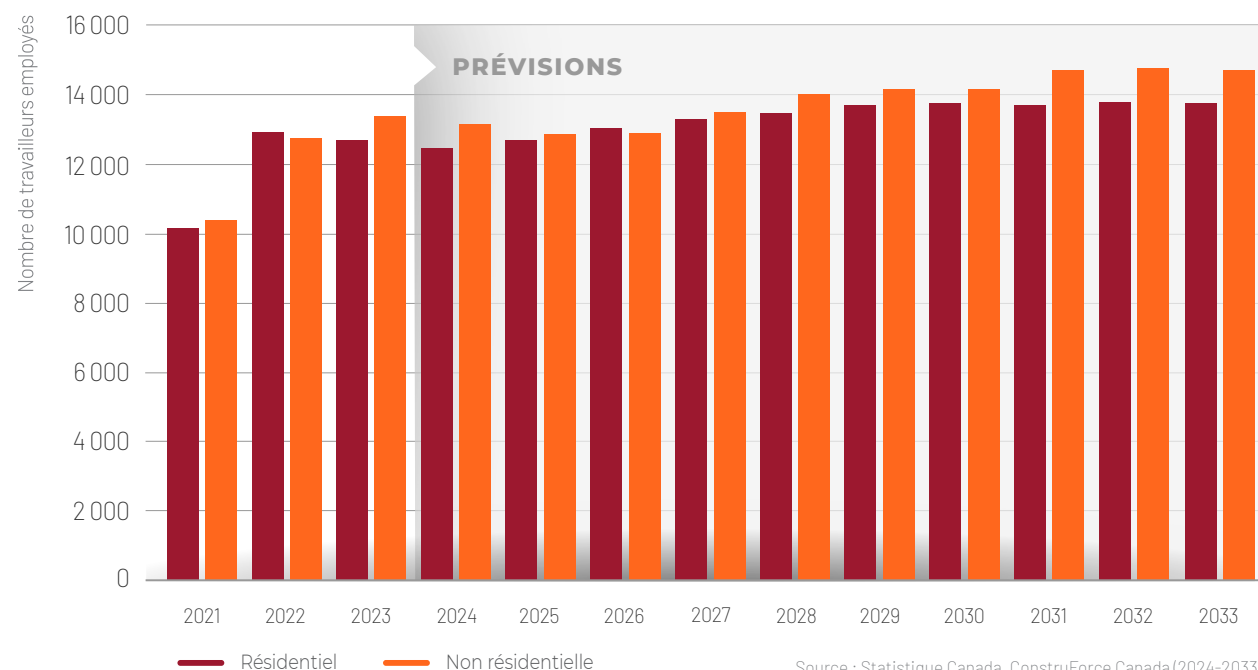
Les perspectives pour le secteur de la construction résidentielle de la province prévoient une contraction supplémentaire en 2024, avant l'arrivée du cycle à la hausse des niveaux d'investissement et jusqu'à la fin de la période de prévision. Les mises en chantier renouent avec la croissance entre 2025 et 2029, tandis que l'activité de rénovation connaît une croissance stable tout au long de la décennie. Par conséquent, l'emploi résidentiel devrait croître de 8 % par rapport aux niveaux de 2023 d'ici 2033 grâce à des gains dans les secteurs de la rénovation et de la maintenance qui contrebalancent une légère contraction du côté des logements neufs.

Le secteur non résidentiel, quant à lui, devrait enregistrer un léger repli à court terme, alors que plusieurs projets majeurs se concluent dans les secteurs de la construction d'ouvrages de génie civil et de la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI). Les niveaux d'investissement connaîtront un cycle ascendant en 2027 et par la suite, tandis que les travaux liés au projet de centrale de Mactaquac débiteront. L'emploi devrait augmenter tout au long de la période de prévision, plus précisément de 24 % dans la construction d'ouvrages de génie civil et de 8 % dans la construction de bâtiments ICI. Alors que l'emploi lié à la maintenance se contracte de 8 %, cette contraction n'est pas suffisante pour freiner la croissance globale de l'emploi non résidentiel. D'ici 2033, l'emploi non résidentiel devrait être supérieur de 10 % aux niveaux de 2023.

La figure 1 montre l'évolution prévue de l'emploi résidentiel et non résidentiel au cours de la période de prévision.

Le secteur devra recruter 9 200 travailleurs au cours de la période de prévision, en grande partie en raison des 6 100 départs à la retraite anticipés. Si le recrutement de nouvelles personnes arrivantes au sein de la population locale devrait compenser partiellement l'incidence des départs à la retraite sur la main-d'œuvre, ces nouveaux travailleurs ne possèdent pas les compétences et l'expérience des personnes qui partent à la retraite, ce qui pourrait aggraver d'éventuelles pénuries de main-d'œuvre qualifiée à l'échelle locale.

Figure 1 : Prévisions sur la croissance de l'emploi en construction, Nouveau-Brunswick



Source : Statistique Canada, Construforce Canada (2024-2033)

UNE POPULATION VIEILLISSANTE SOUTENUE PAR L'IMMIGRATION

Le Nouveau-Brunswick connaît une évolution de la structure d'âge de sa population.

La figure 2 montre que la part des personnes âgées de 15 à 24 ans et qui sont sur le point d'entrer dans la population active de la province représentait 11 % de la population en 2023. Cette proportion devrait rester la même jusqu'en 2033. Au cours de la même période, toutefois, la part de la population âgée de plus de 65 ans, dont la majorité est retraitée, devrait passer de 23 % à 24 %.

Cette tendance posera des défis en matière de recrutement de la main-d'œuvre à l'avenir. Dans les dix prochaines années, tous les secteurs entreront en compétition pour attirer un nombre relativement réduit de jeunes.

Dans un même temps, le Nouveau-Brunswick est confronté au défi supplémentaire du vieillissement de sa population. Le taux naturel de croissance démographique* de la province est négatif depuis 2015, et la tendance est à la baisse.

Par conséquent, la migration interprovinciale est devenue la seule source de croissance démographique dans la province. Les niveaux ont grimpé en flèche en 2022 et 2023 dans un contexte de hausse de la migration interprovinciale nette et d'un afflux important de personnes au statut de résidence permanente et non permanente provenant de l'extérieur du pays. Dans ce dernier groupe, beaucoup sont des personnes étudiantes qui pourraient choisir d'obtenir leur résidence permanente après l'obtention de leur diplôme.

Bien qu'il soit peu probable que ces taux de croissance se maintiennent, le Nouveau-Brunswick bénéficiera également de l'augmentation des cibles du gouvernement fédéral en matière d'immigration pour 2024 et 2025. En outre, comme de nombreuses personnes immigrantes arrivent dans la province alors qu'elles sont dans la force de l'âge pour travailler et avoir des enfants, le taux naturel de croissance de la population devrait bénéficier d'une certaine pression à la hausse. La population immigrante est de plus en plus essentielle pour soutenir la croissance du principal groupe d'âge actif de la province, soit les personnes de 25 à 54 ans. Elle pourrait d'ailleurs contribuer à atténuer les pressions sur le marché du travail au cours de la décennie.

La figure 3 présente les divers facteurs touchant la croissance démographique au Nouveau-Brunswick au cours de la période de prévision.

Figure 2 : Répartition par âge de la population, Nouveau-Brunswick

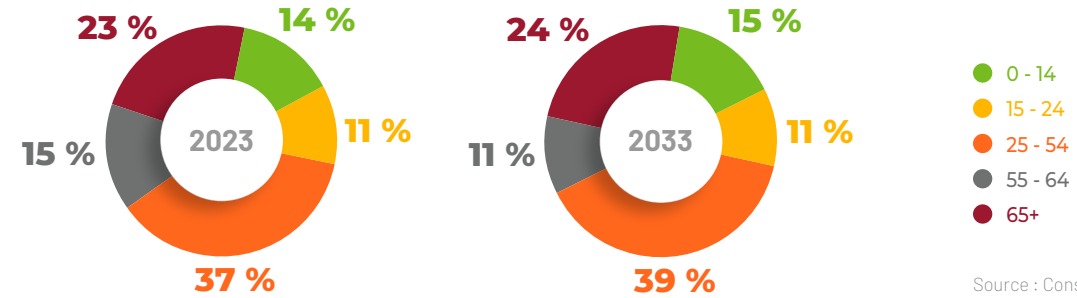
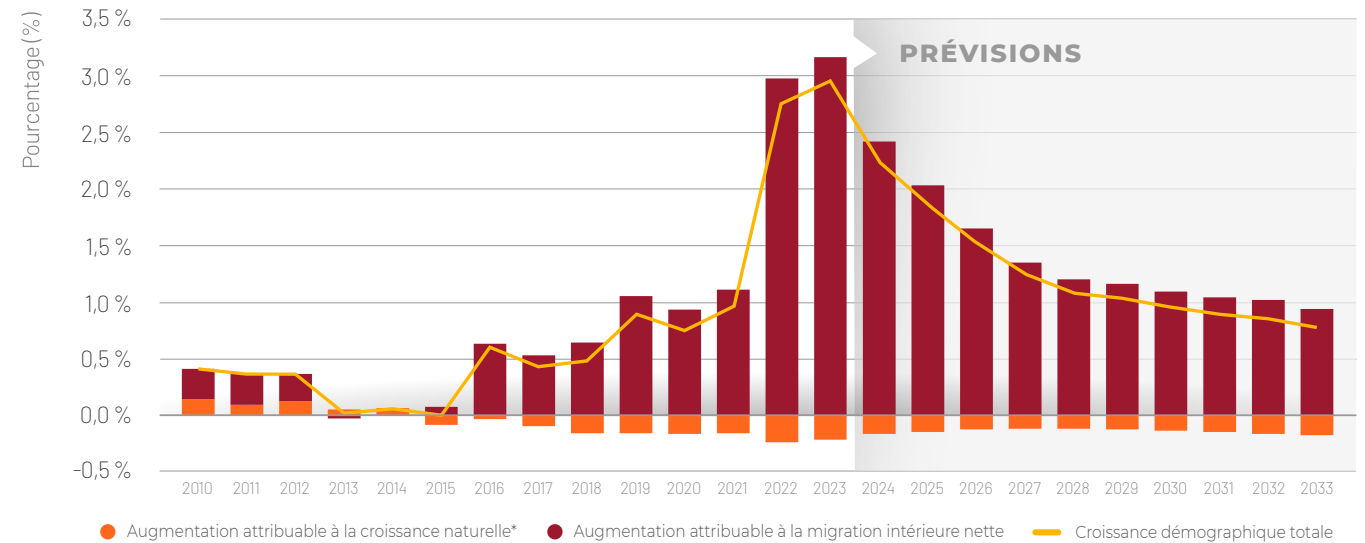


Figure 3 : Sources de croissance démographique (%), Nouveau-Brunswick



* Le taux d'accroissement naturel de la population désigne l'accroissement qui se produit quand le nombre de naissances dépasse celui des pertes de vie, ce qui donne un taux positif ou négatif.

Source : Statistique Canada, ConstrForce Canada (2024-2033)

APERÇU DU SECTEUR

Les sections suivantes donnent un aperçu propre au secteur des marchés provinciaux du travail résidentiel et non résidentiel.

Le système d'information sur le marché du travail (IMT) de ConstruForce suit l'offre et tient compte de l'évolution de la main-d'œuvre disponible, y compris les départs à la retraite, les nouvelles personnes entrant sur le marché du travail¹ et la mobilité nette². Au Nouveau-Brunswick, il existe des classements pour 17 métiers et professions dans le secteur résidentiel et pour 24 métiers et professions dans le secteur non résidentiel.

¹ Les **nouvelles personnes entrant sur le marché du travail** sont mesurées en appliquant la proportion traditionnelle de la main-d'œuvre provinciale qui entre dans le secteur de la construction. Selon l'estimation projetée pour la période de prévision, le secteur de la construction peut recruter ce groupe en concurrence avec d'autres secteurs.

² La **mobilité nette** désigne les mouvements de main-d'œuvre entrant et sortant de la main-d'œuvre locale du secteur de la construction. La mobilité entrant saisit le mouvement vers la main-d'œuvre des travailleurs de l'industrie de l'extérieur de la province ou des travailleurs de l'extérieur de l'industrie. De nombreux membres de ce groupe quitteront rapidement la main-d'œuvre provinciale lorsque le travail diminuera, ce que l'on appelle la mobilité sortant.

SECTEUR RÉSIDENTIEL

SECTEUR RÉSIDENTIEL

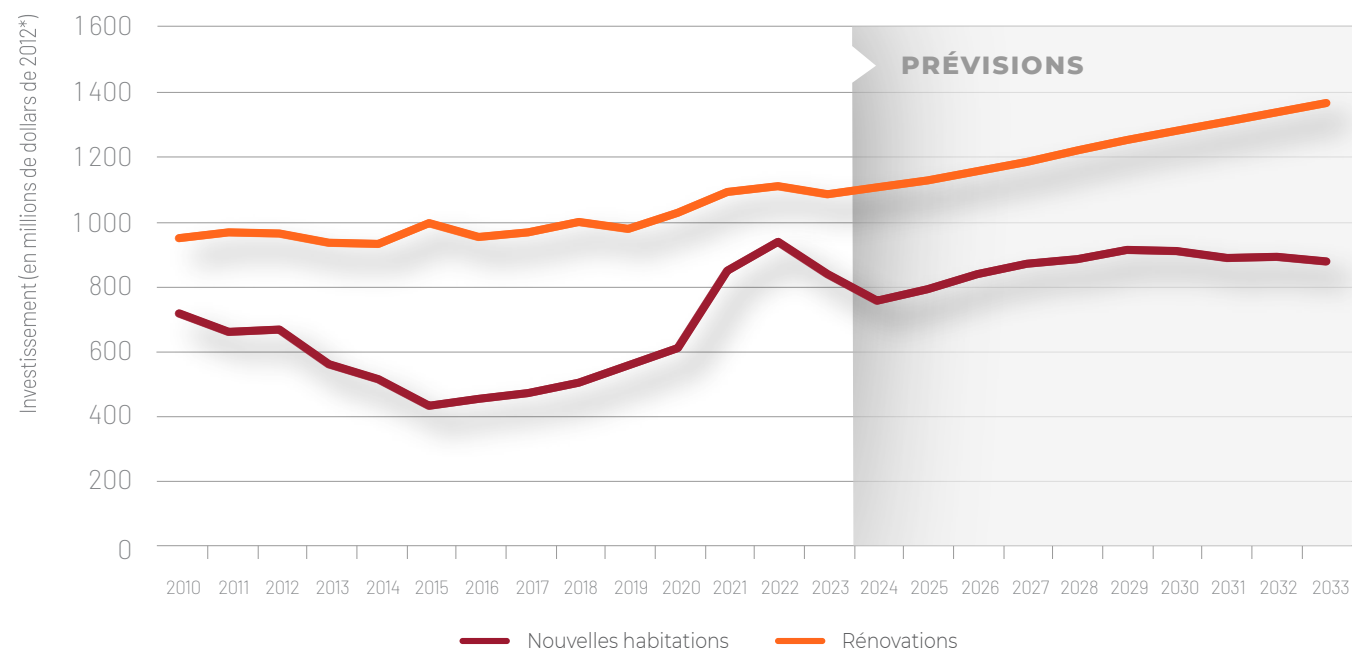
Dans les dernières années, le secteur résidentiel du Nouveau-Brunswick a bénéficié d'un grand nombre de personnes ayant migré dans la province. La formation de ménages connaît une tendance générale à la hausse depuis 2015, en plus d'avoir grimpé abruptement en 2022 et 2023 alors que la province connaissait un afflux de personnes ayant le statut de résidence permanente et non permanente. Ces tendances, combinées à des taux d'intérêt historiquement bas, ont mené à une augmentation des mises en chantier, lesquelles ont atteint un nouveau sommet de près de 4 700 unités en 2022.

Bien que la formation de ménages ait bondi de nouveau en 2023 avec l'arrivée d'encore plus de personnes ayant la résidence permanente et non permanente, les mises en chantier ont reculé devant les pressions exercées par les taux d'intérêt. Les mises en chantier devraient se contracter une nouvelle fois en 2024, bien que modestement cette fois, avant de renouer avec la croissance jusqu'en 2029. Il convient de noter l'effet des pressions exercées par les taux d'intérêt sur le marché en ce qui concerne les maisons unifamiliales. Aussi récemment qu'en 2018, ces types d'unité représentaient 50 % de la totalité des mises en chantier de la province. En 2023, leur part de mises en chantier totales passait à 30 %. On anticipe qu'elles comptent pour seulement 27 % d'ici 2025. Dans les années qui suivent, elles se stabiliseront entre 30 % et 40 %. Les pressions exercées par les taux d'intérêt ont augmenté la demande pour les unités multifamiliales. Il en va de même pour l'immigration, puisque les nouveaux arrivants commencent généralement par louer un logement avant d'acheter une propriété.

Les mises en chantier de maisons unifamiliales devraient se contracter à seulement 970 unités en 2024 avant de grimper de façon presque continue pour le restant de la période de prévision. Les unités multifamiliales suivront la tendance opposée, augmentant jusqu'à un niveau élevé en 2025 avant de diminuer progressivement jusqu'en 2033. En parallèle, l'activité en matière de rénovation devrait connaître une augmentation stable tout au long de la période de perspectives de 10 ans.

La figure 4 montre les tendances anticipées des investissements en rénovation et en logements neufs pour la construction résidentielle.

Figure 4 : Investissement dans la construction résidentielle, Nouveau-Brunswick



* En millions de dollars de 2012 indique que la valeur des investissements est exprimée en dollars de 2012 (année de base), corrigée pour l'inflation. On utilise cette valeur pour calculer la variation physique réelle des valeurs en excluant la croissance (accroissement de la valeur) attribuable à l'augmentation des prix.

Source: Statistique Canada, ConstruForce Canada (2024-2033)

L'emploi dans la construction résidentielle a récemment atteint un sommet de près de 13 000 travailleurs en 2022, sous l'effet d'une forte demande pour la construction de logements neufs et de travaux de rénovation. En 2023, l'emploi a reculé devant les taux d'intérêt à la hausse dans les deux secteurs. Ce ralentissement devrait se poursuivre davantage en 2024, avant que les perspectives prévoient une forte hausse de l'emploi jusqu'en 2030, tandis que les mises en chantier renouent avec la croissance et que la demande de projets de rénovation demeure élevée.

D'ici la fin de la décennie, l'emploi devrait être supérieur de 8 % aux niveaux de 2023. Bien que l'emploi dans le secteur des logements neufs connaisse une forte hausse jusqu'en 2029 (+7 %), il termine la période de prévision à 2 % sous les niveaux de 2023. L'incidence sur l'emploi global est entièrement contrebalancée par les niveaux d'emploi à la hausse, dans le secteur de la rénovation (+14 %) comme dans celui de la maintenance (+15 %). D'ici 2033, l'emploi résidentiel global devrait être supérieur de 8 % aux niveaux de 2023.

Le tableau 1 résume l'évolution estimée en pourcentage de l'emploi résidentiel par secteur sur trois périodes : court terme (2024-2026), moyen terme (2027-2029) et long terme (2030-2033).

Cette analyse présente un scénario tendanciel. Elle ne prend pas en compte les initiatives du secteur public visant à résoudre les problèmes d'accessibilité au logement.

Tableau 1 : Évolution de l'emploi résidentiel par secteur au Nouveau-Brunswick

SECTEUR	% CHANGEMENT 2024-2026	% CHANGEMENT 2027-2029	% CHANGEMENT 2030-2033
Emploi total dans le secteur résidentiel	3 %	5 %	0 %
Nouvelles habitations	1 %	6 %	-8 %
Rénovations	3 %	5 %	5 %
Entretien	4 %	4 %	5 %

Source : Statistique Canada, Construforce Canada (2024-2033)



Classements résidentiels, risques et mobilité

Le marché du travail résidentiel de la province a connu des conditions difficiles en 2022 sous l'effet d'une croissance de la demande pour la construction de logements neufs et les projets de rénovation. Comme l'indique le tableau 2, les pressions se sont assouplies dans un grand nombre de métiers et de professions en 2023, alors que les mises en chantier se sont contractées. La stabilité de l'activité de rénovation a également contribué à maintenir la pression sur les principaux métiers et professions.

Les marchés du travail devraient majoritairement retrouver un équilibre en 2024 avant de se resserrer de nouveau en 2025 en raison d'un retour à la croissance de la construction de logements neufs et de la forte courbe ascendante de l'activité de rénovation.

Tableau 2 : Classement des marchés résidentiels au Nouveau-Brunswick

MÉTIERS ET PROFESSIONS — SECTEUR RÉSIDENTIEL	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Briqueteurs-maçons	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Charpentiers-menuisiers	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Évaluateurs en construction	3	3	3	4	3	3	3	3	3	3	3
Directeurs de la construction	3	3	4	4	4	3	3	3	3	3	3
Entrepreneurs et contremaîtres	4	3	4	4	3	3	3	3	3	3	3
Électriciens	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Poseurs de revêtements d'intérieur	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Gestionnaires et rénovateurs en construction domiciliaire	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Peintres et décorateurs (sauf les décorateurs d'intérieur)	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Plâtriers, latteurs et poseurs de systèmes intérieurs	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Plombiers	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Couvreurs et poseurs de bardeaux	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Tôliers	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Conducteurs de camions	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3

Source : Construforce Canada

COTES D'ÉQUILIBRE SUR LES MARCHÉS

1

Il y a, sur les marchés locaux, des travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs et qui peuvent répondre à toute augmentation de la demande, dans les conditions de travail et aux taux de rémunération offerts actuellement. Il existe une offre excédentaire et un risque de voir des travailleurs se diriger vers d'autres marchés.

2

Il y a, sur les marchés locaux, des travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs et qui peuvent répondre à toute augmentation de la demande, dans les conditions de travail et aux taux de rémunération offerts.

3

La disponibilité de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur le marché local peut être modifiée par de grands projets, des fermetures d'usine ou d'autres hausses de la demande à court terme. Il se peut que les employeurs se livrent concurrence pour attirer les travailleurs qu'il leur faut. Les modèles établis de recrutement et de mobilité suffisent à répondre aux besoins en main-d'œuvre.

4

Il n'y a pas, en général, de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur les marchés locaux qui pourraient répondre à une augmentation de la demande. Les employeurs doivent se livrer concurrence pour attirer des travailleurs supplémentaires. Il se peut que le recrutement et la mobilité aillent au-delà des sources et des pratiques traditionnelles.

5

Il n'y a pas de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur les marchés locaux pour répondre à la demande actuelle, de sorte que des projets ou la production pourraient être retardés ou reportés. Il existe une demande excédentaire, la concurrence est intense et le recrutement s'étend jusqu'à des marchés lointains.

SECTEUR NON RÉSIDENTIEL

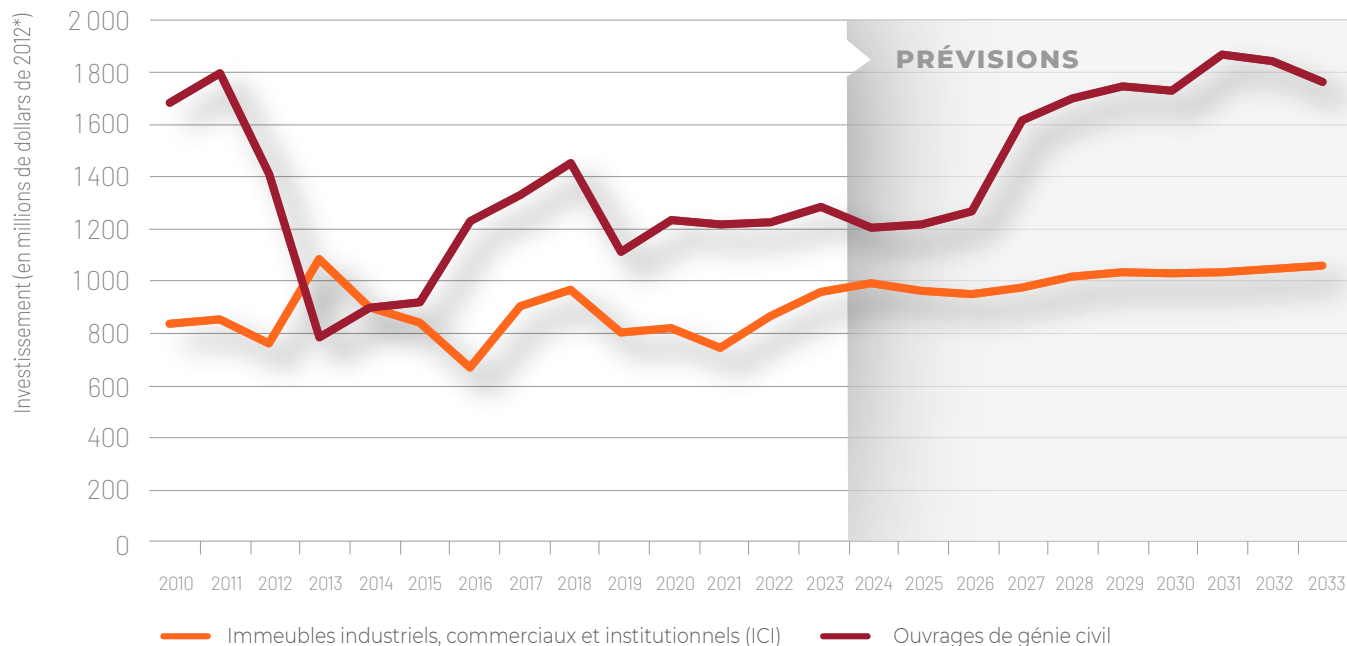
SECTEUR NON RÉSIDENTIEL

Comme le montre la figure 5, les niveaux d'investissement dans le secteur non résidentiel du Nouveau-Brunswick affichent une tendance générale à la hausse depuis 2019 sous l'effet d'une forte activité dans les segments de la construction d'ouvrages de génie civil et de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI). Dans les dernières années, l'activité du segment non résidentiel a été stimulée par les investissements dans des projets d'usines de traitement des eaux usées, de centrales éoliennes, de routes, d'autoroutes et de ponts, tandis que le secteur résidentiel a été soutenu par une forte activité dans les projets de bâtiments institutionnels et gouvernementaux. Les deux segments ont enregistré une croissance en 2023.

Les perspectives prévoient une nouvelle hausse des investissements dans la construction de bâtiments ICI en 2024 sous l'effet du développement de nouveaux projets dans les secteurs de l'éducation et de la santé et des gains continus dans la construction de bâtiments commerciaux. On anticipe une légère diminution de ce segment en 2025 et 2026, alors que plusieurs projets institutionnels et gouvernementaux majeurs prendront fin. Les années suivantes seront marquées par une reprise de la croissance pour tous les types de bâtiments, alors que la production sera liée à la croissance démographique.

L'activité de construction d'ouvrages de génie civil devrait se contracter en 2024 avec l'achèvement de projets majeurs de traitement des eaux usées, d'énergie éolienne, de routes, d'autoroutes et de ponts. Le plan d'investissement d'Énergie NB devrait accroître les dépenses de services publics en 2026, après quoi le début du projet de la centrale de Mactaquac en 2027 propulsera les investissements vers de nouveaux sommets jusqu'à la fin de la décennie.

Figure 5 : Investissement dans la construction non résidentielle, Nouveau-Brunswick



* En millions de dollars de 2012 indique que la valeur des investissements est exprimée en dollars de 2012 (année de base), corrigée pour l'inflation. On utilise cette valeur pour calculer la variation physique réelle des valeurs en excluant la croissance (accroissement de la valeur) attribuable à l'augmentation des prix.

Source : Statistique Canada, ConstruForce Canada (2024-2033)

D'ici 2033, l'emploi dans le secteur de la construction non résidentielle devrait augmenter de 10 % par rapport aux niveaux de 2023. Bien qu'il ralentisse dans les premières années de la période de prévision avec la conclusion de plusieurs projets majeurs, le début des travaux dans le cadre de la centrale de Mactaquac entraînera une hausse importante de l'emploi, en particulier dans le segment de la construction d'ouvrages de travaux civils, qui augmentera de 24 % par rapport aux niveaux de 2023. L'emploi en construction de bâtiments ICI croît de 8 %, tandis que l'emploi dans le secteur de la maintenance se contracte de 8 %.

Le tableau 3 résume l'évolution estimée en pourcentage de l'emploi non résidentiel par secteur sur trois périodes : court terme (2024-2026), moyen terme (2027-2029) et long terme (2030-2033).

« D'ici 2033, l'emploi dans le secteur de la construction non résidentielle devrait augmenter de 10 % par rapport aux niveaux de 2023 ».

Tableau 3 : Évolution de l'emploi non résidentiel par secteur au Nouveau-Brunswick

SECTEUR	% CHANGEMENT 2024-2026	% CHANGEMENT 2027-2029	% CHANGEMENT 2030-2033
Emploi total dans le secteur non résidentiel	-4 %	10 %	4 %
Immeubles industriels	-9 %	16 %	10 %
Immeubles commerciaux et institutionnels	1 %	4 %	1 %
Génie industriel lourd	-1 %	63 %	10 %
Autres projets de génie civil	5 %	7 %	1 %
Routes et ponts	-5 %	1 %	-2 %
Entretien non-résidentiel	-12 %	-1 %	6 %

Source : Statistique Canada, Construforce Canada (2024-2033)

Classements non résidentiels, risques et mobilité

Comme l'indique le tableau 4, les pressions exercées sur le marché du travail créaient des conditions tendues pour la quasi-totalité des métiers et des professions du secteur non résidentiel au Nouveau-Brunswick en 2023. Ceux travaillant dans la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels ont connu les plus grands défis.

Les pressions sur le marché devraient s'assouplir en 2024 et en 2025 avec l'achèvement de plusieurs projets majeurs dans les secteurs de la santé, de l'éducation et des services publics. Les pressions s'intensifient parmi les métiers et les professions de la construction d'ouvrages de travaux civils en 2027 et au-delà, dans le contexte du début du projet de remplacement de la centrale hydroélectrique de Mactaquac en 2027.

Tableau 4 : Classement des marchés non résidentiels au Nouveau-Brunswick

MÉTIER ET PROFESSIONS — SECTEUR NON RÉSIDENTIEL	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Chaudronniers	4	3	3	3	3	3	3	3	4	3	3
Briqueurs-maçons	4	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3
Charpentiers-menuisiers	4	4	4	3	4	3	3	3	3	3	3
Évaluateurs en construction	4	3	3	3	4	4	3	3	3	3	3
Directeurs de la construction	4	4	3	4	4	4	3	3	4	3	3
Mécaniciens de chantier et mécaniciens industriels	4	3	3	3	4	4	3	3	4	3	3
Entrepreneurs et contremaîtres	4	4	3	3	4	4	3	3	4	3	3
Grutiers	4	3	3	3	4	3	3	3	3	3	3
Électriciens	4	4	3	3	4	4	3	3	4	3	3
Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	4	3	3	3	4	3	3	3	3	3	3
Mécaniciens d'équipement lourd	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Calorifugeurs	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Monteurs de charpentes métalliques et assembleurs et ajusteurs de plaques et de charpentes métalliques	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3

MÉTIER ET PROFESSIONS — SECTEUR NON RÉSIDENTIEL	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Peintres et décorateurs (sauf les décorateurs d'intérieur)	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Plâtriers, latteurs et poseurs de systèmes intérieurs	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Plombiers	4	4	3	3	4	4	3	3	4	3	3
Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	4	3	2	3	3	3	3	3	3	3	3
Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial	4	4	2	3	3	3	3	3	3	3	3
Couvreurs et poseurs de bardeaux	3	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Tôliers	4	3	2	3	3	4	3	3	4	3	3
Tuyauteurs, monteurs d'appareils de chauffage et poseurs de gicleurs	4	3	3	3	4	4	3	3	4	3	3
Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	4	4	3	3	3	4	3	3	3	3	3
Conducteurs de camions	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Soudeurs et opérateurs de machines à souder et à braser	3	3	2	3	3	3	3	3	3	3	3

Source : Construforce Canada

ÉTABLIR UNE MAIN-D'ŒUVRE DURABLE

ÉTABLIR UNE MAIN-D'ŒUVRE DURABLE

La main-d'œuvre disponible

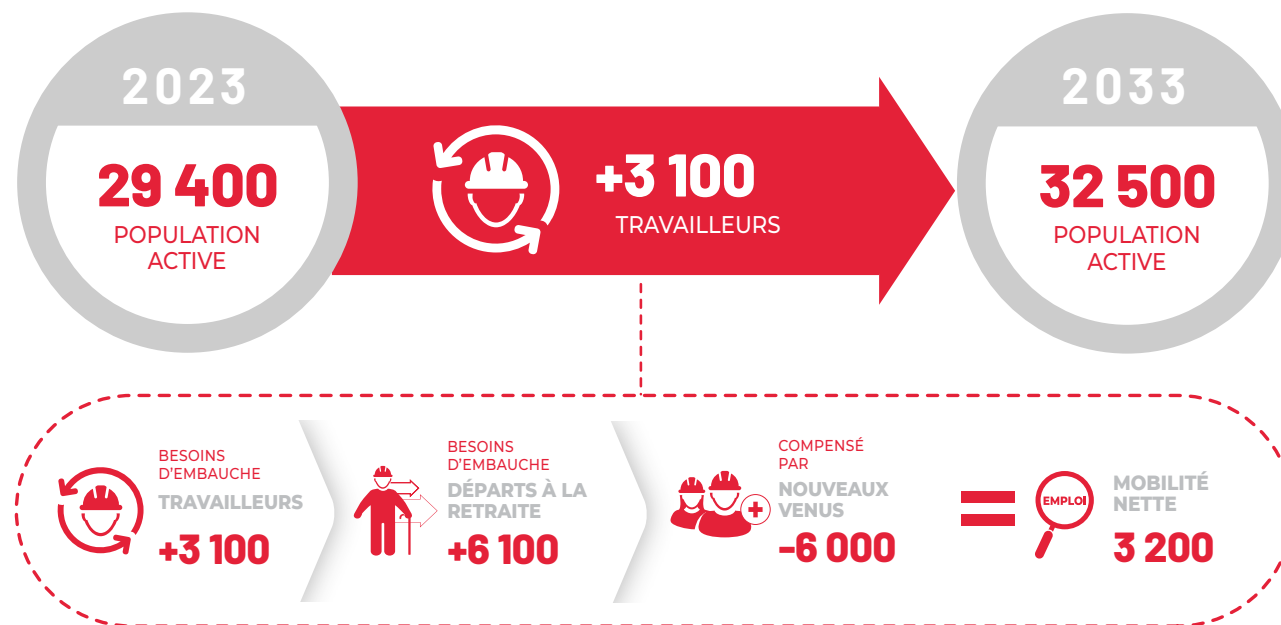
Le secteur de la construction du Nouveau-Brunswick devra recruter environ 9 200 travailleurs supplémentaires au cours de la période de prévision pour suivre le rythme de la croissance de la main-d'œuvre et remplacer environ 6 100 travailleurs qui prendront leur retraite, soit 21 % de la main-d'œuvre actuelle.

Une grande partie de ces besoins en matière d'embauche pourrait être satisfaite par l'injection d'environ 6 000 nouvelles personnes entrant sur le marché du travail de moins de 30 ans issues de la population locale, ce qui laisserait un manque à combler d'environ 3 200 travailleurs qu'il faudra recruter en dehors de la main-d'œuvre locale du secteur de la construction.

Pour maintenir le rythme de recrutement et de formation, il faudra une combinaison de stratégies, y compris le maintien des efforts de recrutement et de formation à l'échelle locale, en particulier auprès des groupes traditionnellement sous-représentés dans la main-d'œuvre de la construction, l'embauche d'effectif d'autres industries possédant les compétences requises, et le recrutement de personnes immigrantes au Canada ayant une formation dans les métiers spécialisés ou une expérience dans la construction.

La figure 6 présente un résumé des changements estimés dans la main-d'œuvre de la construction au cours de la période de prévision.

Figure 6 : Changements dans la population active du secteur de la construction, Nouveau-Brunswick



* La **mobilité nette** fait référence au nombre de travailleurs provenant d'autres secteurs ou d'autres provinces devant être attirés dans le secteur de la construction pour répondre à la demande croissante ou compenser le nombre de travailleurs qui quittent le secteur lors des périodes de ralentissement. Une mobilité nette positive signifie que le secteur doit attirer des travailleurs, tandis qu'une mobilité nette négative illustre une offre excédentaire de travailleurs au sein de la population active locale de la construction.

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Source : Construforce Canada

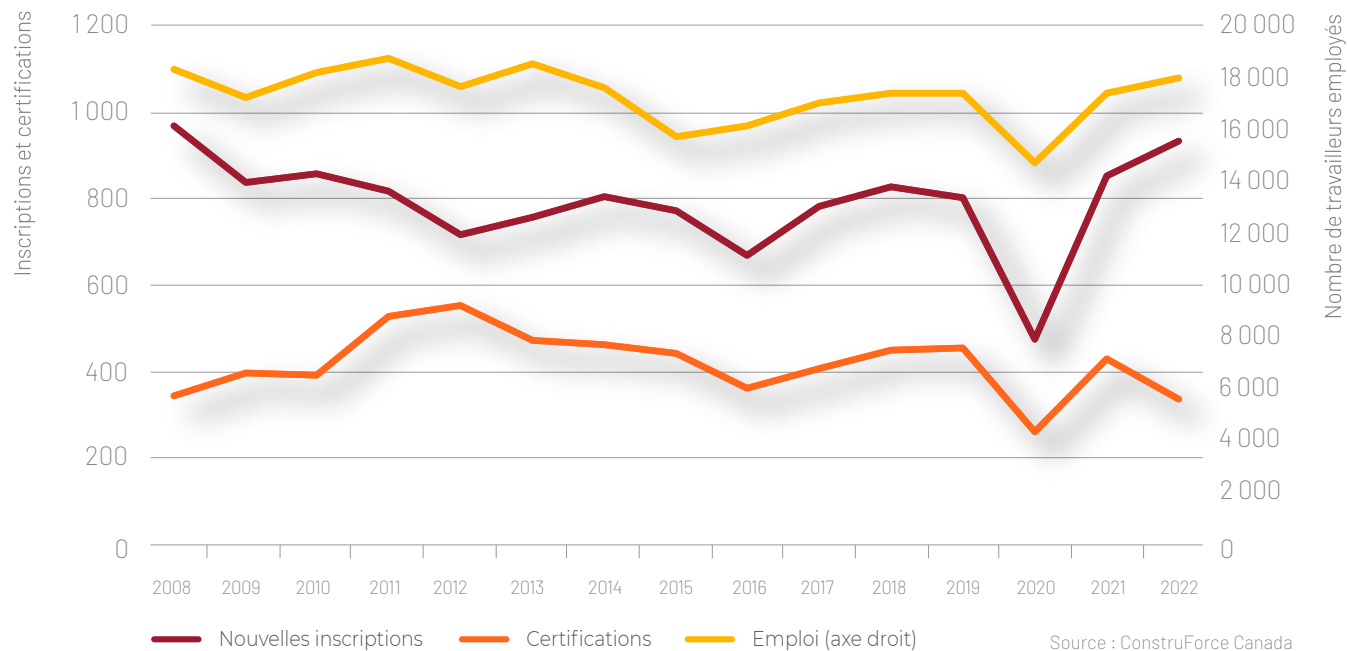
Diversification de la main-d'œuvre

Apprentissage

L'apprentissage est une source essentielle de main-d'œuvre pour le secteur de la construction. Le Nouveau-Brunswick a enregistré des niveaux d'inscription fluctuants dans les 16 plus importants programmes de formation professionnelle au cours des dernières années. Les nouvelles inscriptions ont diminué d'environ 7 % de 2010 à 2019, tandis que l'emploi dans les métiers a connu une diminution légèrement moins rapide, affichant une baisse de 4 % au cours de la même période. En 2022, les nouvelles inscriptions sont passées à un niveau inégalé depuis 2008. Cette augmentation découlait principalement du nombre record ou quasi-record de nouvelles inscriptions dans les programmes de formation pour charpentiers et pour mécaniciens en réfrigération et en climatisation. En 2022, les achèvements ont été plus lents à se redresser et sont restés inférieurs aux niveaux d'avant la pandémie. (Voir la figure 7)

Certains métiers, notamment ceux de chaudronnier, de briqueteur, de charpentier, de plombier, d'installateur de gicleurs et de tôlier, ont affiché une diminution notable des nouvelles inscriptions au cours de la dernière décennie. La baisse des nouvelles inscriptions dans ces métiers peut entraîner un risque d'insuffisance du nombre de personnes de métier nouvellement certifiées pour répondre aux besoins de la main-d'œuvre.

Figure 7 : Nouvelles inscriptions aux programmes d'apprentissage, certifications et emploi dans les métiers, Nouveau-Brunswick



Le tableau 5 présente une ventilation, métier par métier, des exigences de certification prévues pour répondre à la part de l'emploi et de la demande de remplacement du secteur de la construction au cours de la période de prévision. D'après les nouvelles inscriptions prévues, plusieurs métiers risquent de ne pas fournir le nombre de nouvelles personnes de métier requises d'ici 2033. Ce groupe comprend notamment les métiers suivants : monteur de gicleurs, charpentier, monteur-ajusteur métallurgiste, monteur de conduites de vapeur ou tuyauteur, et soudeur.

« En 2022, les achèvements ont été plus lents à se redresser et sont restés inférieurs aux niveaux d'avant la pandémie ».

Tableau 5 : Estimation de la demande de certification en construction et prévisions d'achèvement par métier, de 2024 à 2033³

MÉTIER	Total des demandes de métier certification – construction	Cible de nouvelles inscriptions – construction	Risque lié à l'offre d'apprentis certifiés – tous les secteurs	MÉTIER	Total des demandes de métier certification – construction	Cible de nouvelles inscriptions – construction	Risque lié à l'offre d'apprentis certifiés – tous les secteurs
Mécanicien en protection-incendie	27	8	●	Tôlier	37	53	●
Charpentier-menuisier	1 177	529	●	Électricien industriel	93	134	●
Assembleur de charpentes métalliques (ajusteur)	57	38	●	Mécanicien industriel	65	98	●
Tuyauteur et monteur d'appareils de chauffage	108	78	●	Plombier	274	424	●
Soudeur	90	66	●	Couvreur	9	33	●
Opérateur de treuil (camion-grue)	93	78	●	Mécanicien en réfrigération et en climatisation	76	281	●
Chaudronnier	100	95	●				
Électricien de construction	855	861	●				
Technicien d'équipement lourd	62	66	●				
Briqueteur-maçon	41	47	●				

- Le nombre de certifications requises dépasse le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés
- Le nombre de certifications requises concorde avec le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés
- Le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés dépasse le nombre de certifications requises

Source : Construforce Canada

³ Cette analyse ne tient pas compte d'une inadéquation des compétences au point de départ de 2023.

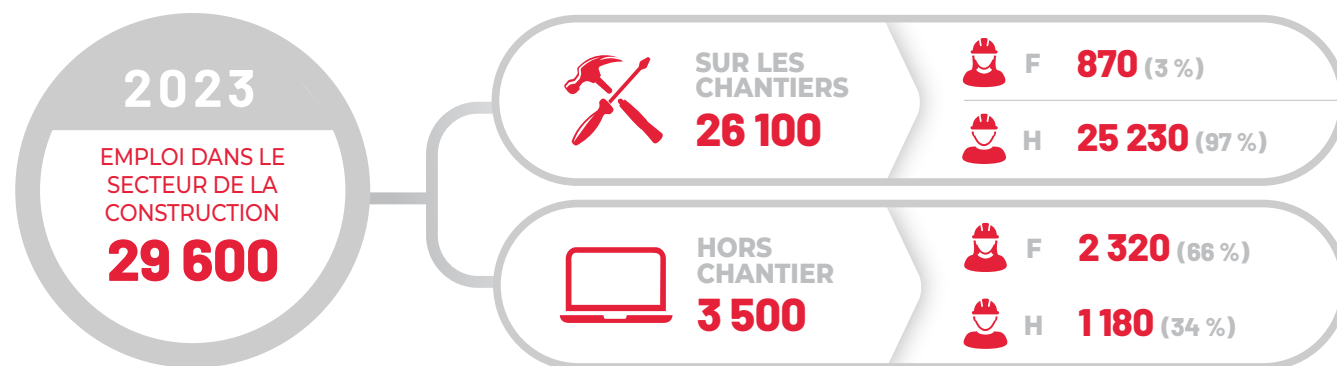
Groupes de travailleurs sous-représentés

En raison notamment de la baisse des taux de fécondité et de la diminution de la taille des familles au Canada depuis plus de trois décennies, la proportion de jeunes Canadiens et Canadiennes disponibles pour entrer dans la population active est en baisse depuis plusieurs années. Alors que la génération des baby-boomers commencera à prendre sa retraite au cours de la prochaine décennie, la concurrence pour attirer les jeunes travailleurs sera intense. Pour atténuer l'incidence de cette évolution démographique, le secteur de la construction doit diversifier son recrutement. Pour réussir, le secteur doit accroître le recrutement de personnes appartenant à des groupes traditionnellement sous-représentés dans la main-d'œuvre actuelle du secteur de la construction, notamment les femmes, les Autochtones et les personnes immigrantes.

En 2023, le secteur de la construction au Nouveau-Brunswick employait environ 3 200 femmes, dont 27 % travaillaient directement sur les chantiers de projets de construction, tandis que les 73 % restants travaillaient hors chantier, principalement dans le cadre d'emplois liés à l'administration et à la gestion. Des 26 100 personnes de métier employées au sein du secteur, les femmes ne représentent que 3 % (voir la figure 8).

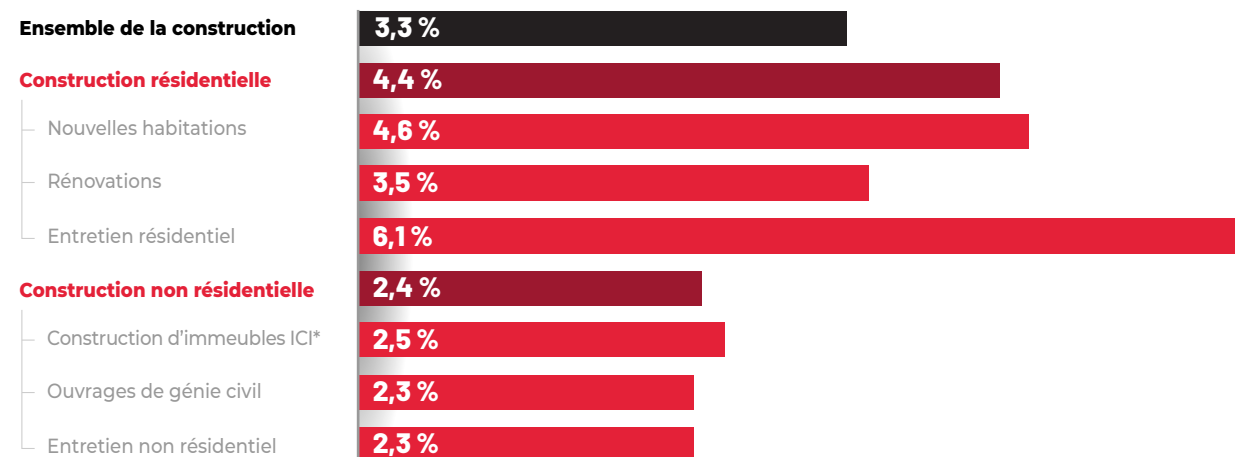
Les femmes de métier au Nouveau-Brunswick, dont le nombre est estimé à 870, sont représentées dans tous les segments de la construction; cependant, compte tenu de la nature des travaux de construction dans la province, les femmes représentent une part plus importante du total des personnes de métier (4,4 %) dans la construction résidentielle. Tous segments confondus, c'est dans la construction résidentielle de maintenance que la représentation des femmes est la plus élevée, soit 6,1 % de la main-d'œuvre (voir la figure 9). Les cinq principaux métiers et professions dans lesquels les femmes ont tendance à être employées sont les suivants : aides et manœuvres (31 % de toutes les femmes de métier), peintres et décoratrices (20 %), gestionnaires en construction (8 %), entrepreneuses et superviseuses (7 %) et charpentières (7 %).

Figure 8 : Emploi détaillé en construction par genre, Nouveau-Brunswick, 2023



Source : Calculs de Construforce Canada fondés sur l'Enquête sur la population active (EPA) et le Recensement de la population de 2016 de Statistique Canada.

Figure 9 : Proportion de femmes occupant des métiers et professions directement sur les chantiers, Nouveau-Brunswick



*industriels, commerciaux, institutionnels

Source : Calculs de Construforce Canada fondés sur l'Enquête sur la population active (EPA) et le Recensement de la population de 2016 de Statistique Canada.

La population autochtone est celle qui connaît la croissance la plus rapide au Canada, et elle présente donc des occasions de recrutement pour le secteur de la construction du Nouveau-Brunswick. En 2021, les Autochtones représentaient environ 3,7 % de la main-d'œuvre du secteur de la construction de la province, soit une hausse d'environ un demi-point de pourcentage par rapport aux niveaux enregistrés en 2016.⁴ Cette part est légèrement inférieure à celle des Autochtones dans l'ensemble de la population active (voir le tableau 6). La population autochtone continuant de croître, les efforts de recrutement devront être consacrés à l'augmentation de la part de l'industrie dans la population active.

Le secteur de la construction du Nouveau-Brunswick pourrait également faire appel à de nouveaux arrivants (immigrants) au Canada au cours de la période de prévision afin de répondre aux besoins en main-d'œuvre. En raison de la baisse des taux naturels de croissance démographique, l'immigration représente l'unique source de croissance de la main-d'œuvre dans la province. Les immigrants jouent un rôle de plus en plus important dans la reconstitution de la main-d'œuvre, leur part au sein de la main-d'œuvre ayant doublé, passant de 4 % en 2012 à 8 % en 2022. Bien que la province ait réussi à attirer et à intégrer des immigrants dans la population active, la proportion d'immigrants dans la province est nettement inférieure à celle de l'ensemble du Canada (voir la figure 10). La part des personnes immigrantes au sein de la main-d'œuvre de la construction était de 5 % en 2022, ce qui est nettement plus bas que la part au sein du secteur canadien de la construction.⁵

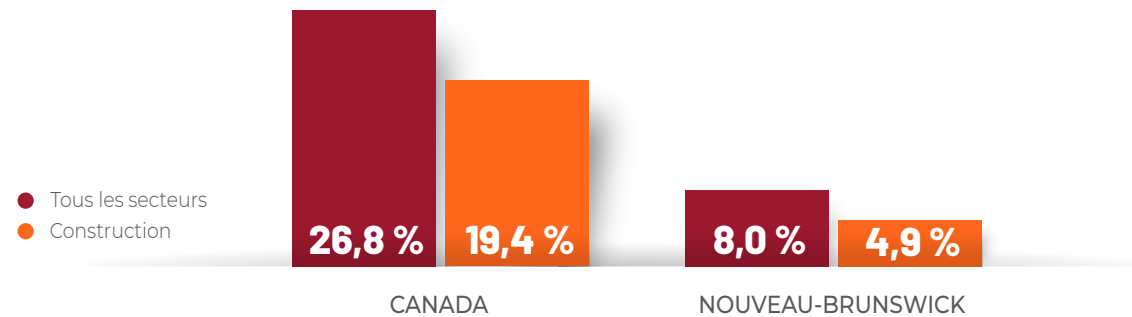
En fonction des tendances historiques en matière d'établissement, la province devrait accueillir plus de 122 900 personnes au statut de résidence permanente et non permanente entre 2024 et 2033. Comme ces personnes représenteront une part croissante de la population de base en âge de travailler de la province, des efforts de recrutement supplémentaires seront nécessaires pour s'assurer que le secteur de la construction recrute sa part parmi la population immigrante au sein de la population active.

Tableau 6 : Représentation de la population autochtone dans la main-d'œuvre du secteur de la construction au Nouveau-Brunswick

SECTEUR	ANNÉE	AUTOCHTONES	NON AUTOCHTONES	TOTAL	PROPORTION D'AUTOCHTONES (EN % AU SEIN DE LA MAIN-D'ŒUVRE TOTALE)
Construction	2016	920	26 870	27 790	3,3 %
	2021	1 030	26 775	27 800	3,7 %
Tous les secteurs	2016	13 145	361 325	374 470	3,5 %
	2021	14 860	366 645	381 500	3,9 %

Source : Les calculs de Construforce Canada sont fondés sur le Recensement de la population de 2016 et de 2021 de Statistique Canada.

Figure 10 : Proportion d'immigrants (en %) au sein de la population active en construction, 2022, Nouveau-Brunswick



Source : Statistique Canada. Tableau 14-10-0083-01 Caractéristiques de la population active selon le statut d'immigrant, données annuelles

⁴ Statistique Canada, Recensement de 2021. Demande de données personnalisées.

⁵ Statistique Canada, Enquête sur la population active, Demande de données personnalisées 2022.

CONCLUSIONS ET IMPLICATIONS

CONCLUSIONS ET IMPLICATIONS

Le scénario *Regard prospectif – Construction et maintenance 2024-2033* pour le Nouveau-Brunswick prévoit une croissance à long terme dans les secteurs de la construction résidentielle et de la construction non résidentielle.

Comme les taux d'intérêt devraient demeurer élevés à court terme, les perspectives pour le secteur résidentiel de la province sont modestes. Les mises en chantier ont été particulièrement touchées par des problèmes d'abordabilité. Entre 2025 et 2029, le secteur renouera avec la croissance, soutenue par la forte immigration. La demande pour les maisons unifamiliales rebondira fortement au cours de cette période et jusqu'à la fin de la décennie. L'activité de rénovation connaît également une hausse stable tout au long de la période de prévision.

L'activité dans le secteur non résidentiel devrait également être modérée à court terme. Les investissements sont élevés au début de la période de prévision, mais se contractent avec l'achèvement de plusieurs projets clés de construction d'ouvrages de génie civil et de bâtiments institutionnels et gouvernementaux. Le début du remplacement de la centrale hydroélectrique de Mactaquac en 2027, combiné à plusieurs projets dans le secteur des soins de santé, augmentera la demande d'emploi jusqu'à la fin de la période de prévision.

Bien qu'une croissance soit prévue pour l'ensemble de la période de prévision, le secteur doit garder le cap sur le recrutement, la formation et la fidélisation de 9 200 travailleurs de 2024 à 2033. Pour combler cette lacune, il faudra combiner plusieurs stratégies, dont l'amélioration du recrutement et de la formation à l'échelle locale, y compris le recrutement accru de personnes au statut de résidence permanente et de personnes immigrantes nouvellement arrivées, et la promotion de possibilités de carrière pour les travailleurs ayant des compétences comparables et ayant été déplacés d'autres secteurs d'activité.

L'approche fondée sur des scénarios du secteur conçue par Construforce Canada pour évaluer les conditions futures du marché du travail constitue un outil de planification puissant pour l'industrie, le gouvernement et les autres parties prenantes afin de mieux suivre les conditions du marché du travail et de cerner les points de pression potentiels. Les conditions prévues sur le marché du travail reflètent les attentes actuelles de l'industrie en matière de croissance démographique et de calendrier des grands projets. Toute modification de ces hypothèses présente des risques et peut modifier les conditions anticipées du marché du travail.



À PROPOS DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DE CONSTRUFORCE CANADA

Le système d'information sur le marché du travail de Construforce Canada utilise le modèle industriel le plus avancé et le plus détaillé disponible au Canada pour produire un scénario de prévision qui reflète l'information actuelle et future sur l'offre et la demande de main-d'œuvre pour les secteurs de la construction résidentielle et non résidentielle, par province.

Mis à jour chaque année, le système est calibré en fonction des dernières informations sur les conditions économiques mondiales, nationales et provinciales provenant de diverses sources de données, notamment Statistique Canada, les institutions financières canadiennes, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Energy Information Administration des États-Unis, l'Organisation de coopération et de développement économiques, ainsi que les plans budgétaires fédéraux et provinciaux. Les principaux facteurs qui déterminent le scénario des perspectives sont les suivants : les mesures de l'environnement économique telles que la croissance du PIB réel, l'inflation, les taux d'intérêt, les taux de change, les prix des produits de base, les tendances des partenaires commerciaux internationaux, la croissance de la population et les tendances démographiques.

Le système Construforce se distingue par l'intégration d'un inventaire des principaux projets. Il est élaboré en partenariat avec les comités provinciaux d'information sur le marché du travail – des réseaux de parties prenantes du secteur comprenant des groupes syndicaux, des associations de construction, des propriétaires et des ministères fédéraux et provinciaux – et répertorie les principaux projets susceptibles de fausser les tendances des investissements dans la construction et les conditions du marché.

Les informations sur l'économie, la démographie et les grands projets sont combinées dans un modèle macroéconomique dynamique, multisectoriel et multifactoriel afin de générer un scénario de perspectives du marché du travail sur 10 ans pour les secteurs de la construction résidentielle et non résidentielle dans chaque province canadienne.

Le système incorpore des coefficients dérivés des tableaux d'entrées-sorties de Statistique Canada pour déterminer les demandes du secteur et des coefficients exclusifs développés par Construforce Canada pour traduire les données d'investissement résidentiel et non résidentiel en demandes de

main-d'œuvre pour les 34 métiers et professions sur site les plus courants dans le secteur de la construction. Ces métiers représentent 75 % de la main-d'œuvre totale du secteur de la construction.

Pour l'offre de main-d'œuvre, le système utilise comme point de départ le recensement de la population de 2021 de Statistique Canada. Ces données sont ajustées pour refléter les politiques publiques actuelles et les facteurs de la demande, et sont affinées en consultation avec les comités provinciaux d'information sur le marché du travail pour produire des mesures de la croissance économique et démographique provinciale, de la croissance de l'emploi, des départs à la retraite, des nouvelles personnes entrant sur le marché du travail et des tendances migratoires interprovinciales et internationales.

La situation du marché du travail résidentiel et non résidentiel de la province, par métier et par profession, est évaluée d'après l'évolution de l'offre et de la demande et résumée sous forme de tableaux. Pour chaque année, les conditions sont classées de 1 (l'offre de main-d'œuvre est excédentaire et il y a un risque de perdre des travailleurs au profit d'autres marchés) à 5 (la demande est excédentaire, la concurrence est intense et le recrutement s'étend au-delà des marchés du travail locaux). Les classements sont calculés d'après la croissance annuelle de l'emploi, les taux de chômage naturels ou normaux et l'évolution de l'offre (c'est-à-dire les départs à la retraite, les nouvelles personnes entrant sur le marché et les besoins de mobilité pour répondre à la demande).

Les classements de certains métiers ou professions peuvent être supprimés dans certaines provinces et régions en raison de la petite taille de la main-d'œuvre (moins de 100 travailleurs) et de la fiabilité statistique limitée lors de l'évaluation des conditions du marché du travail à l'échelle sectorielle. Certains métiers sont également exclus parce qu'ils ne travaillent généralement pas dans le secteur évalué (par exemple, les chaudronniers et les mécaniciens en machinerie ne travaillent généralement pas dans la construction résidentielle, et les gestionnaires de la construction et de la rénovation de maisons ne travaillent pas non plus dans la construction non résidentielle).

Enfin, pour améliorer la robustesse du système, le scénario prévisionnel de Construforce Canada est validé par les comités provinciaux d'information sur le marché du travail.

Les données les plus détaillées et les plus complètes sur le marché du travail dans le secteur de la construction au Canada sont affichées à

PREVISIONSCONSTRUCTION.CA

Un site conçu par l'industrie pour l'industrie

Tableaux et graphiques personnalisés à partir :

- de données sur une trentaine de métiers et professions par province pour les dix prochaines années
- des principaux indicateurs économiques, des investissements dans le secteur et de l'état du marché du travail par province et/ou par secteur
- de données macro-économiques et de données relatives aux investissements et



Des données prévisionnelles à jour sont publiées en ligne à l'adresse suivante : **previsionsconstruction.ca**. Vous pouvez créer des rapports personnalisés sur un vaste éventail de catégories, par secteur, par métier ou par province, sur une période pouvant atteindre 10 ans.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :



Tél : 613.569.5552
info@construforce.ca

MARS 2024